Management de la santé et sécurité du travail

OBJECTIFS

- Manager la santé et la sécurité au travail, une priorité pour le responsable d'équipe
- Impliquer et sensibiliser les équipes pour un travail en toute sécurité
- Connaître les obligations de l'employeur et les règles juridiques
- Analyser un accident ou presqu'accident du travail
- Sensibiliser aux risques d'accident dans l'entreprise
- Rappeler les règles de sécurité dans l'entreprise
- Savoir communiquer les messages sécurité aux collaborateurs

PROGRAMME DE LA FORMATION

Présentation : prise de connaissance, points forts et points faibles dans la gestion de la santé, sécurité et conditions de travail

La santé, sécurité au travail

- Importance de la SST pour l'ensemble des salariés
- Devoirs des employeurs et des employés en matière de SST
  - Le Code du travail
  - La responsabilité pénale
- Présentation de la politique de SST de l'organisation.

Identification et prévention du danger

- Les différents dangers : physique, chimique, ergonomique, psychosociaux, etc.
- Exemples d'accidents du travail : piétons, caristes, maintenance, etc.
- Utilisation des EPI
- Procédures sécurité en cas d'accident
- L'hygiène dans l'entreprise
- Les accidents de trajet

L'analyse des accidents

- La pyramide Bird
- Le coût des AT/MP pour l'entreprise
- Méthode de la recherche des causes
  - Arbre des causes
  - 5P
  - 6M
  - PDCA

La prise de risque

- Les facteurs psychologiques : motivation, cognition, émotion

- Les facteurs contextuels : environnement social, culture, situation

Promouvoir une culture sécurité

- Comportement proactif
- Engagement de tous
- Communication efficace

MÉTHODES MOBILISÉES

Tout au long de ce parcours nous aurons recours à une pédagogie active, construite à partir d'une alternance d'exposés illustrés de l'expérience de l'intervenant, de mises en situation concrètes analysées et commentées, d'études de cas voire d'entrainements suivant les objectifs précis retenus.

Le rôle de notre intervenant est de rendre les participants acteurs de leur formation, grâce à l'utilisation d'outils variés et efficaces, centrés autour du contexte propre des stagiaires.

Dans une recherche de qualité, nous avons sélectionné un intervenant, qui en plus de sa parfaite maîtrise du sujet, saura faire preuve d'une approche pédagogique ludique, ainsi que d'un dynamisme communicatif.

CP Formation

PUBLIC

- Salarié en poste
- Demandeur d'emploi
- Entreprise

DURÉE

3 jours

POURQUOI SE FORMER ?

Les responsables d'équipe sont désormais en première ligne face aux obligations croissantes en matière de santé et sécurité au travail. Au-delà des exigences réglementaires, ils doivent développer une culture sécurité partagée et maîtriser les outils d'analyse des risques. La responsabilité pénale engagée et les coûts financiers des accidents du travail font de cette compétence un prérequis managérial incontournable.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

MODALITÉS DU PARCOURS

- Formation dispensée en présentiel / Distanciel (visio) / E-learning / Blended Learning
- Les délais d'accès à la formation sont estimés à 15 jours
- CP Formation est accessible au PSH. Plus d'informations sur notre site : cp-formation.com/accessibilite-pmr/

POURQUOI CHOISIR CP FORMATION ?

CP Formation, c'est avant tout une équipe de passionnés par la formation, qui a décidé de se réunir autour d'une philosophie commune : La formation qui s'adapte à vos besoins.

Notre objectif est de vous accompagner dans toutes les étapes de votre projet :

- *Avant la formation* : dans le choix de vos formations, la gestion administrative et la recherche des solutions de financements.
- *Pendant la formation* : dans la personnalisation de l'approche et l'adaptation à votre contexte, conjointement avec notre intervenant(e).
- *Après la formation* : dans le suivi de votre satisfaction.

Pour tous renseignements, contactez nous :
03.87.37.97.77
contact@cp-formation.com